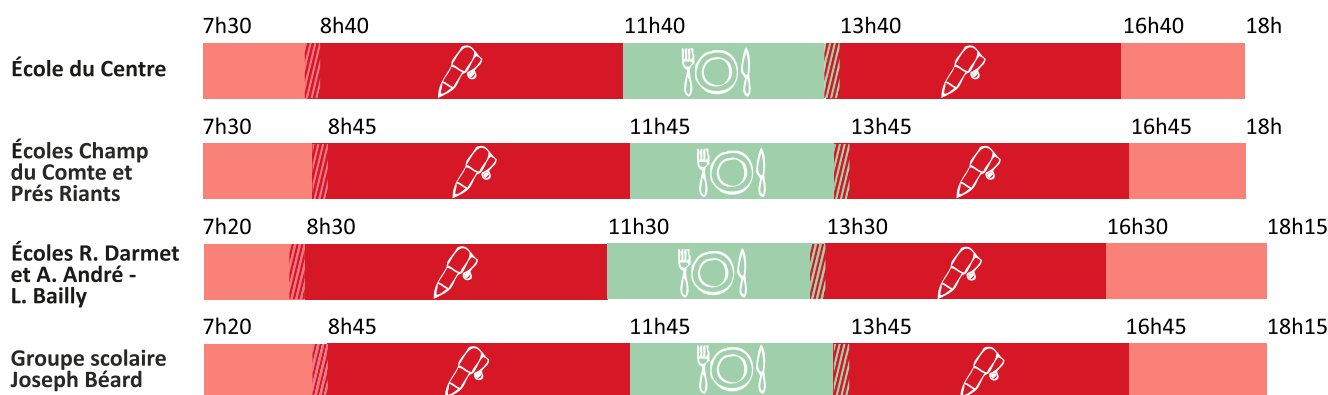


Guide de la rentrée scolaire

ANNÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

JOURNÉE-TYPE PAR ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi



Accueil de l'école Temps scolaire Temps de restauration scolaire Temps de garderie du matin et du soir

ZOOM SUR



Les écrans pour vos enfants

Télévision, ordinateur, tablette, smartphone... le temps passé devant les écrans peut avoir des conséquences sur la forme physique, la santé mentale et le développement social de vos enfants.

Le psychologue Serge Tisseron a créé la règle des 3-6-9-12 pour « cadrer et accompagner les écrans à tout âge, pour apprendre à s'en servir, et à s'en passer » en préconisant l'usage des écrans par rapport à l'âge des enfants.

+ d'infos • mairie-rumilly74.fr



Les inscriptions tardives

Les inscriptions au temps du midi et à l'accueil du soir se font jusqu'au jeudi précédant la semaine de prise en charge de votre enfant.

Pour toute inscription exceptionnelle le jour même, vous devez joindre la Direction Education-Jeunesse par téléphone et prévenir son enseignant (mot dans le cahier ou en appelant l'école).

Une majoration s'applique au tarif de base.

Pour des raisons de sécurité, toute demande d'inscription le jour même sera refusée après 10h pour le temps du midi et après 15h pour l'accueil du soir.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les modalités précises de fonctionnement des différents services périscolaires sont fixées par des règlements intérieurs, disponibles à la Direction Éducation-Jeunesse et sur mairie-rumilly74.fr.

L'accueil périscolaire du matin

Il s'agit d'une garderie en accueil échelonné à partir de 7h20 ou 7h30, suivant les écoles et sur inscription. Il n'y a pas de collation prévue sur ce temps.

Le temps de restauration scolaire

Un service de restauration scolaire est proposé dans chaque école, sur inscription.

L'accueil périscolaire du soir

L'accueil du soir est organisé sur inscription. Il permet aux parents de venir chercher leur enfant à l'heure qui leur convient (en rose dans le tableau « journée-type »).

ATELIERS ÉDUCATIFS

Les ateliers éducatifs sont gratuits et ont pour but d'aider l'enfant dans sa réussite à l'école, en lui proposant des ateliers spécifiques qui vont l'aider à acquérir certaines compétences, sans refaire ce qu'il fait à l'école. Il s'agit d'un travail partenarial entre l'Éducation nationale et la Direction Éducation-Jeunesse : ce sont les enseignants qui proposent l'un des ateliers à certains enfants selon leurs besoins.

Cette action est cofinancée par la CAF et dépend du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

SERVICE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

La Ville de Rumilly finance un service de transports scolaires spécifique aux enfants des classes élémentaires du CP au CM2, de leur domicile jusqu'à l'école de leur secteur, suivant des circuits déterminés. Inscription à l'année, chaque mois de juin, auprès de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, dans la limite des places disponibles. + **d'infos** • rumilly-terredesavoie.fr.

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

Les accueils de loisirs municipaux Mosaïque (maternelle) et Do'minos (élémentaire) sont ouverts durant les mercredis et les petites vacances scolaires de 7h30 à 18h.

S'appuyant sur un projet pédagogique en lien avec le PEdT de la ville, les accueils de loisirs proposent des activités variées.

L'équipe d'animation met en place différents projets tout au long de l'année, qui permettront aux enfants de s'épanouir et de découvrir le monde qui les entoure.

+ **d'infos** • mairie-rumilly74.fr

Pendant les grandes vacances en juillet et en août, le centre de loisirs d'Ecle géré par l'association OSCAR prend le relais des centres de loisirs municipaux. Il accueille les enfants de 3 ans 1/2 révolus à 12 ans.

+ **d'infos** • oscar-rumilly.fr



ATOUSPORT

Atousport permet aux enfants de 8 à 11 ans de s'initier à des activités sportives variées le mercredi matin (hors vacances scolaires).

Les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs municipaux dans différents équipements de la Ville.

Et parce que le sport est aussi lié à l'alimentation et à la santé, les enfants sont sensibilisés aux bonnes habitudes alimentaires.

Sur inscription à l'année. Tarif en fonction du quotient familial.

+ **d'infos** • Direction des Sports et de la Vie associative, tél. 04 50 64 69 20 et sur mairie-rumilly74.fr

EN PRATIQUE

Modalités d'inscription

Temps de restauration, garderies du matin et du soir, centres de loisirs des mercredis et petites vacances

Retrouvez l'ensemble du fonctionnement et des tarifs de ces services sur mairie-rumilly74.fr > page « école et vie périscolaire ».

Nous vous invitons à lire attentivement les règlements intérieurs.

Le portail familles

Accessible à partir du site internet mairie-rumilly74.fr, ce service en ligne permet de réaliser ses inscriptions et de procéder éventuellement au paiement en ligne sécurisé. Un compte particulier est créé pour chaque usager.

Les familles ne disposant pas de compte doivent demander leur clé personnelle auprès de la Direction Education-Jeunesse pour un premier accès à ce service.

Associations

Deux associations sont présentes dans les écoles de Rumilly : le Sou des écoles laïques soutient les projets d'écoles et l'ADER 2 représente les parents d'élèves. + **d'infos** • mairie-rumilly74.fr/annuaire

Accueil du public, inscriptions et renseignements

À partir du lundi 19 août 2019

Lundi et jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,

Mardi et mercredi : de 13h30 à 17h30,

Vendredi : de 8h30 à 12h.

Permanence complémentaire le mardi de 17h30 à 18h30 (sauf vacances scolaires).

Direction Éducation-Jeunesse

1 rue Filaterie - 74150 RUMILLY

Tél. 04 50 64 69 26

contact@mairie-rumilly74.fr

www.mairie-rumilly74.fr

